

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 MARS 2026 A 18 HEURES 30

Monsieur Daniel COUR déclare les membres du Conseil Municipal :

GIROD	Jacques
BARDOUX	Emeline
COUR	Daniel
THIBERT	Aurélie
HAPTEL	Fabien
MOUGENOT	Séverine
COUTEAUX	Ludovic
VIVERGE	Coline
BONNET	Thierry
PRUDENT	Patricia
TROUCHE	Anthony
CRAMOTTE	Corinne
CRETIAUX	Stéphane
FERTIER	Lydie
RAVENEL	Olivier

installés dans leurs fonctions.

Conformément à l'article L 2122-8 du code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal., à savoir :

M. COUR Daniel en vue de procéder à l'élection du Maire.

Mme MOUGENOT Séverine, excusée, est représentée par M. COUTEAUX Ludovic.

Mme BARDOUX Emeline a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

M. COUR Daniel dénombre 14 conseillers présents et constate que le quorum posé par l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales est atteint.

Désignation de 2 assesseurs :

- M. TROUCHE Anthony
- Mme VIVERGE Coline

Il est procédé à l'appel de chaque conseiller qui dépose son bulletin dans la corbeille pour l'élection du Maire.

Dépouillement par le président et les 2 assesseurs

Election du Maire

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire :

M. GIROD Jacques est élu par 12 bulletins POUR et 3 bulletins BLANCS

M. GIROD remercie le conseil Municipal pour sa confiance et félicite tous les conseillers pour leur élection. C'est un honneur de représenter la commune et c'est un engagement de travailler ensemble, à l'écoute de tous, avec respect et probité, dans le souci permanent du bien général.

Sous la présidence de M. GIROD Jacques, Maire, le Conseil Municipal est ensuite invité à procéder à l'élection des adjoints.

Nombre d'adjoints : 4

Liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire : liste conduite par M. COUR Daniel élue par 12 suffrages POUR, 2 bulletins NULS et 1 bulletin BLANC.

Lecture de la Charte de l'élu local par le Maire élu

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal Pédagogique de Rochefort-sur-Nenon (SIP)

2 délégués titulaires :

- THIBERT Aurélie
- HAPTEL Flavien

2 délégués suppléants

- CRETIAUX Stéphane
- TROUCHE Anthony

La Secrétaire,

Emeline BARDOUX



Le Maire,

Jacques GIROD

